

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	10 <sup>ème</sup>
Nom de site	251_FBG-MARTIN_75010	Numéro	75110_048_01
Adresse du site	251, rue du Faubourg Saint-Martin	Hauteur	R + 7 (23.50m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureaux
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	23/07/2018
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	13/08/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	13/09/2021

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G/5G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 150°, 250° et 350°.		
Distance des ouvrants	Porte d'accès à la terrasse à 5m derrière l'azimut 250°	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 150° <4V/m ; 250° <5V/m ; 350° <4V/m 5G : 150° <2V/m ; 250° <2V/m ; 350° <2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	28.30m (150° et 350°) / 26.40m (250°) pour les antennes à faisceau orientable		

#### Incidence visuelle

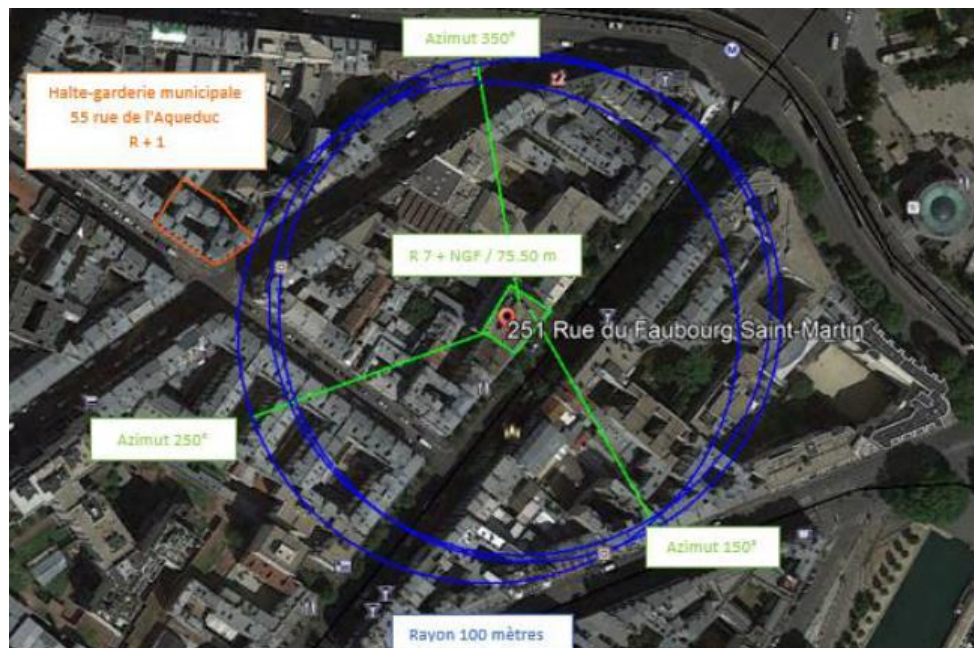
Description des antennes	Seuls des compléments aux antennes existantes seront installés, les antennes sont insérées dans 3 fausses cheminées existantes
Intégration antenne	Les antennes sont en résine polyester de teinte blanc type RAL 1013.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur gris, et restent invisible depuis la rue.

#### Date :

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Halte-garderie municipale de l'Aqueduc	55 Rue de l'Aqueduc, 75010 Paris	R+1	NON	100	< 1V/m, soit 0.82 %

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe**

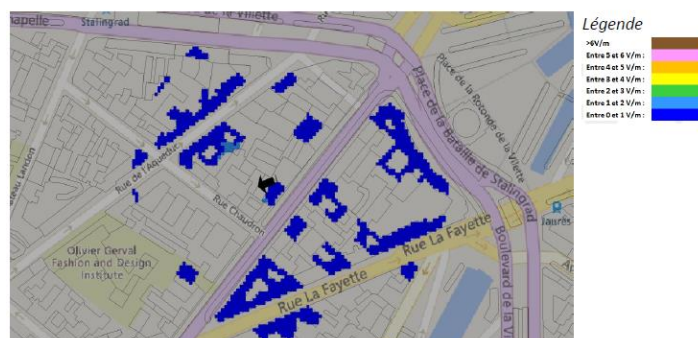
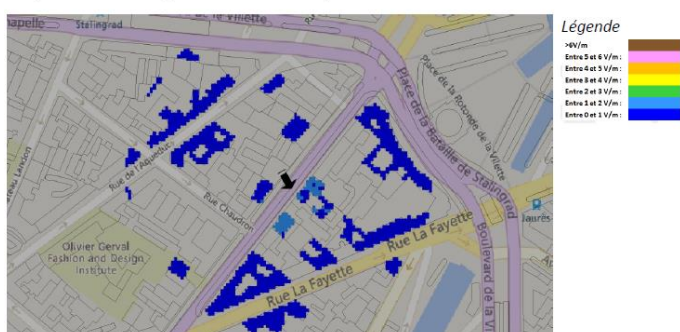
	Azimut 150°	Azimut 250°	Azimut 350°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	22.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

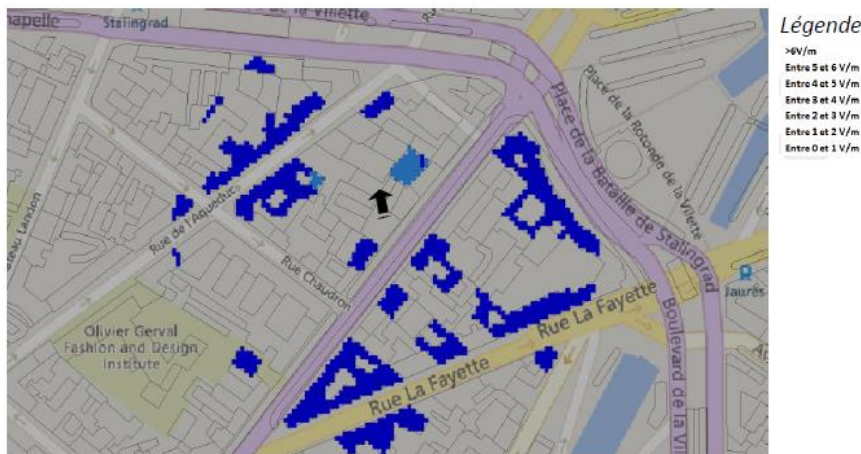
**Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable**

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 350°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



	Azimut 150°	Azimut 250°	Azimut 350°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	22.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Vue des Antennes Avant/Après

Etat du projet :

Etat avant :



NON VISIBLE DEPUIS LA RUE

## Vue des Azimuts

**Azimut 150°**



**Azimut 250°**



**Azimut 350°**

